

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 12 FÉVRIER 2026**

DOSSIER R-4319-2025

**DEMANDE RELATIVE À LA DÉTERMINATION DU TRAITEMENT RÉGLEMENTAIRE DES DOSSIERS TARIFAIRES DES
DEMANDERESSES DANS LE CONTEXTE DE CERTAINES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA *LOI SUR LA RÉGIE DE
L'ÉNERGIE* INTRODUITES PAR LA LOI 24**

AUDIENCE TENUE EN PRÉSENTIEL

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Louis Legault (président de la Formation),
M^{me} Esther Falardeau et M. André Larocque**

Les avocates de la Régie assignées pour ce dossier sont : M^e Amélie Cardinal et M^e Marilou Lefrançois

Les demandereses sont :

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC

Représentée par M^e Adina Georgescu et M^e Roxane Nadeau

ÉNERGIR, S.E.C.

Représentée par M^e Marie Lemay Lachance

Les intervenants sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

Représentée par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)

Représenté par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Nicolas Dubé

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel et M^e Charles Turmel

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représentée par M^e Éric McDevitt David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler et M^e Gabrielle Champigny

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ)

Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

**Heure début : 9 h
Pause : 10 h 16 à 10 h 32
Pause lunch : 11 h 21 à 13 h
Pause : 14 h 40 à 15 h
Heure fin : 15 h à 15 h 11**